depuis 1994
Agrément Ministère de l'Intérieur
Région Lorraine Formation
N°41540105354

Bulletin d'inscription

Cel est 2016
Congrès des élus locaux de l'Est

À RETOURNER AVANT LE 5 SEPTEMBRE 2016

Collectivité : .....

Nom – Prénom : .....

Qualité : .....

Tél portable : ..... e-mail : .....

Cachet de la collectivité

(à dupliquer si plusieurs participants)

PARTICIPERA LE :

- ☐ **vendredi 30 septembre 2016** ☐ matin ☐ buffet ☐ après-midi
- ☐ **samedi 1er octobre 2016** ☐ matin ☐ buffet ☐ après-midi
- ☐ **les 30 septembre et 1er octobre 2016**

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription sont fixés forfaitairement à **45 €*** par personne pour les 2 jours (ce tarif inclus le transport en car, la participation aux animations, conférences, ateliers, … les petits déjeuners d'accueil, le buffet du vendredi midi et le banquet du samedi midi. Si 5 élus ou agents de la même collectivité participent, le tarif par personne est abaissé à **40 €*.** Il est exceptionnellement fixé à **35 €*** par personne si 10 élus ou agents de la même collectivité s'inscrivent.
Il n'y a pas de tarif à la journée ou en cas de participation partielle.
*L'association des maires de Meurthe-et-Moselle n'est pas assujettie à la TVA

Seules les inscriptions avec chèque ou numéro de mandat seront prises en compte. Aucune inscription sur place n'est possible.

Le règlement de la participation forfaitaire par personne est effectué :

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : Association des maires de Meurthe-et-Moselle

☐ par mandat administratif n°..... (*merci de noter le numéro de mandat*).

au compte du CRÉDIT AGRICOLE
BIC : AGRIFRPP861
IBAN : FR76 1610 6100 0151 4009 3614 034

Association des maires de Meurthe-et-Moselle ■ Site Sadoul ■ 80, boulevard Maréchal Foch ■ CS 11045 ■ 54522 LAXOU CEDEX
Tél. : 03 83 28 54 00 ■ Fax : 03 83 28 96 96 ■ Internet : www.adm54.asso.fr
N° SIRET : 315 565 614 000 31 ■ Code NAF : 9499 Z

☐ une facture est-elle souhaitée ? ☐ oui ☐ non

Transport :

☐ J'utilise mon véhicule personnel

☐ **je bénéficie du car le vendredi 30 septembre uniquement**
☐ **je bénéficie du car le samedi 1er octobre uniquement**
☐ **je bénéficie du car le vendredi 30 septembre et le samedi 1er octobre 2016**

Si vous utilisez le transport en car pour vous rendre à la salle de l'Arsenal à Toul, merci de nous indiquer votre lieu de départ :

☐ **Trajet n°1 :**	☐ Verdun	☐ Saint-Mihiel	
☐ **Trajet n°2 :**	☐ Bar le Duc		
☐ **Trajet n°3 :**	☐ Épinal	☐ Charmes	
☐ **Trajet n°4 :**	☐ Saint-Dié	☐ Baccarat	☐ Moncel-lès-Lunéville
☐ **Trajet n°5 :**	☐ Metz	☐ Pont-à-Mousson	
☐ **Trajet n°6 :**	☐ Longwy	☐ Audun-le-Roman	

Les horaires et les endroits précis vous seront communiqués dès la fin du traitement des inscriptions.

Pour les conjoint(e)s des élus, des navettes gratuites sont prévues pour se rendre au centre-ville de Nancy :

☐ **Je souhaite en bénéficier** (cocher)

Vendredi 30 septembre :
☐ 9h30 Toul (Arsenal)-Nancy
☐ 12h Nancy-Toul (Arsenal)
☐ 14h Toul (Arsenal)-Nancy
☐ 17h Nancy-Toul (Arsenal)

Samedi 1er octobre :
☐ 9h30 Toul (Arsenal)-Nancy
☐ 12h Nancy-Toul (Arsenal)

Un plan de Nancy vous sera remis pour vous repérer.

Hébergement :

☐ **je souhaite être hébergé(e) le vendredi 30 septembre (pas de prise en charge par les associations organisatrices)**

La manifestation se déroulant sur 2 jours, vous pouvez bénéficier d'un hébergement proche. Pour connaître les hôtels, rendez-vous sur www.celest2016.fr